« Comme ce n'est pas la forme qui est pour la matière, mais bien la matière pour la forme, c'est la forme qui fournira l'explication du choix de la matière, et non inversement. Or selon la hiérarchie naturelle, l'âme humaine occupe la dernière place parmi les substances intellectuelles, pour autant que la connaissance de la vérité n'est pas en elle naturellement infuse, comme en les anges ; il faut qu'elle y parvienne par induction au moyen des sens. — Or la nature n'est pas en faute en matière nécessaire. Il fallait donc que l'âme intellectuelle eût non seulement la capacité de comprendre, mais encore la faculté de sentir. — Or l'action du sens requiert un instrument corporel. Il fallait donc que le corps auquel serait unie l'âme intellectuelle pût être un organe convenable d'ordre sensible, etc. » *(Iª pars, qu. 76, art. 5, c)*.

« L'âme humaine requiert un corps non pas en raison de son opération intellectuelle comme telle, mais à cause de ses facultés sensibles qui ont besoin d'un organisme bien équilibré dans sa complexité. » *(Ibid., ad 2m)*.

« Il est évident que parmi les substances intellectuelles, selon la hiérarchie naturelle, les âmes humaines sont les plus inférieures. Si donc elles avaient été constituées par Dieu pour exercer leur activité intellectuelle de la manière qui convient aux substances séparées, elles auraient eu une connaissance non pas parfaite, mais seulement confuse et générale. Afin de posséder des choses sensibles, une connaissance parfaite et propre, elles ont été constituées de manière à être naturellement unies à un corps et à recevoir ainsi des réalités sensibles, elles-mêmes, une connaissance propre [...] C'est pour l'amélioration de l'âme qu'elle est unie au corps et exerce son activité intellectuelle par le recours instrumental aux images. — Elle peut pourtant être séparée du corps et avoir un autre mode d'intellection » *(Iª pars, qu. 89, art. 1, c)*.

Un autre mode d'intellection?

Oui, certes, mais alors, du point de vue de la connaissance du singulier sensible, l'âme séparée est en infériorité, par rapport à son état d'incarnation terrestre.

Les idées grâce auxquelles l'âme séparée connaît le singulier ne sont pas les idées acquises au préalable dans l'état d'incarnation, ce sont des idées infuses. *(De Anima, art. 20, ad 2m)*[1]. Ces idées n'étant pas abstraites du sensible peuvent atteindre directement le singulier *(Ibid., 6m)*. C'est le manque de vigueur intellectuelle naturelle à l'âme séparée qui l'empêche de connaître de manière propre et spontanée *tous* les objets sensibles dans leur universalité *(ad 3m)*, universalité qui, d'ailleurs, est, de soi, connaissable, parce qu'elle n'est pas infinie en acte *(ad 13m)*. Mais, en fonction de sa propre disposition, l'âme connaît quelques objets sensibles de manière déterminée *(ad 10m)*, « ceux à l'égard desquels elle a un ordre ou une inclination spéciale, par exemple au titre de la souffrance, d'un certain comportement, ou de la mémoire » *(Ibid. c)*.

Du point de vue de la connaissance des objets sensibles, l'âme incarnée est donc en meilleure condition que l'âme séparée.

2º *Mais du point de vue de son intellectualité comme telle, c'est pour son bien que l'âme est séparée du corps*[2].

1. Le rôle illuminateur des anges n'est pas, pour saint Thomas, réservé à l'ordre surnaturel. « La connaissance des objets qui leur sont naturellement intelligibles [...] est une perfection que les âmes séparées reçoivent de Dieu par l'intermédiaire des anges ; bien que la substance de l'âme soit, en effet, créée par Dieu de manière immédiate, cependant les lumières intellectuelles proviennent de Dieu par l'intermédiaire des anges, — non seulement les lumières naturelles, mais aussi les surnaturelles... » *(De anima, art. 18, ad 13-m)*.

2. L'intelligence humaine a pour objet propre l'*être sensible*, en tant qu'intelligence *humaine*, mais en tant qu'*intelligence* elle est relative à l'*être*.